Bulletin Municipal d'Informations

NOVEMBRE 2009

N° 11

HETTANGE-GRANDE Sentinelle

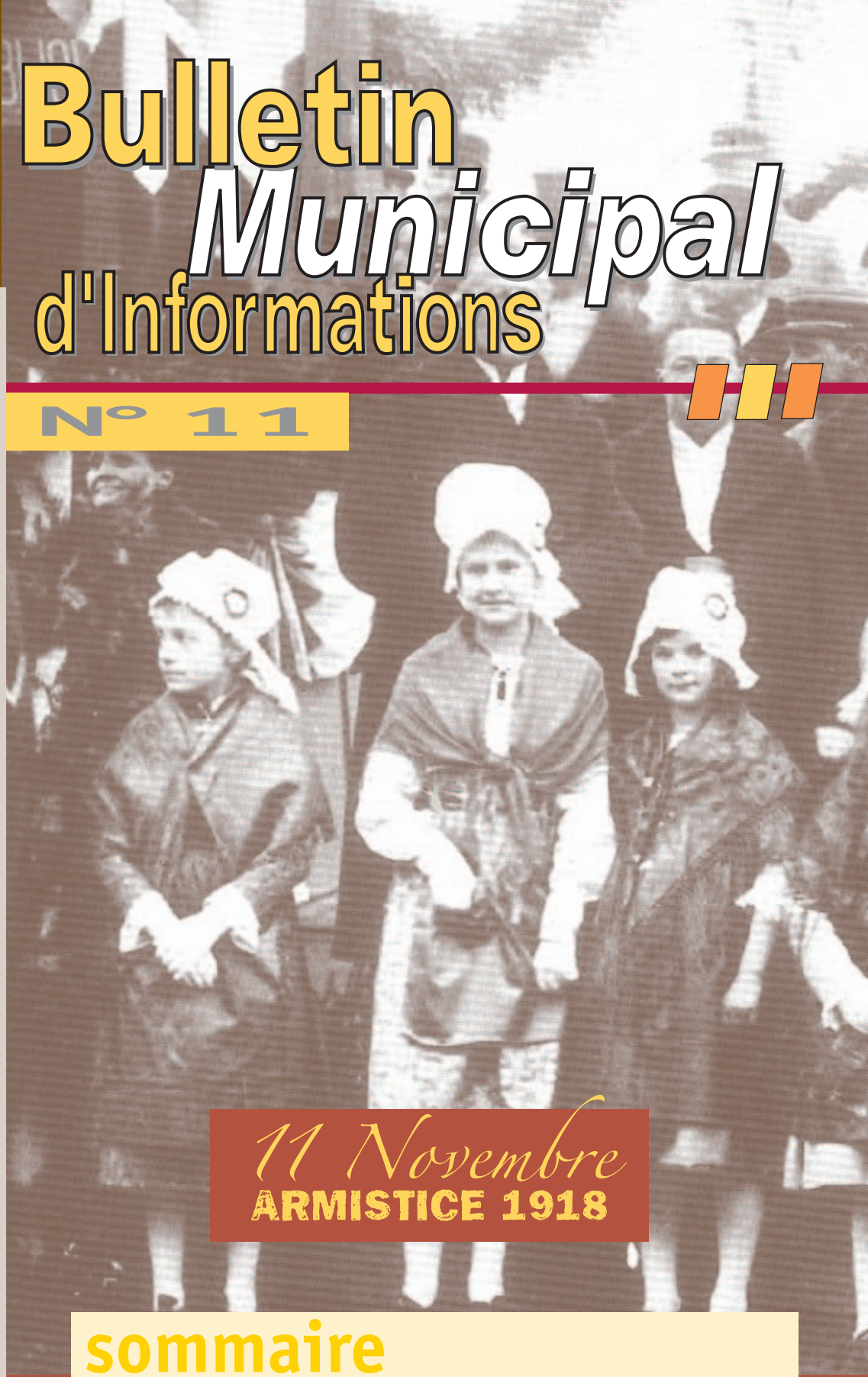

11 Novembre
ARMISTICE 1918

sommaire

p.2 Extrait des délibérations du Conseil Municipal • Le bulletin à domicile
p.3 Les élus à votre écoute • C.C.C.E. • Brioches de l'Amitié • Marche nocturne
p.4 Calendrier des manifestations • Etat civil • Théâtre • Banquet des Anciens Combattants
p.5 Arts et Saveurs de Noël • Cérémonies du 11 Novembre • Vélo-Club
p.6 Expression des Groupes d'Elus • Croix-Rouge • «DERNIÈRE MINUTE»
p.7 Planète Attitude • Pour un Enfant
p.8 Noces d'Or - Noces de Diamant • U.I.A.C.A.L. • «La Ligne Maginot à Hettange-Grande»

MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE - Place de la Mairie - B.P. 29 - 57330 HETTANGE-GRANDE
Tél. 03.82.53.10.02 - Fax 03.82.54.47.22 - e-mail : mairie.hettange@wanadoo.fr

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de la séance ordinaire du 8 septembre 2009

Présents : **MM. et Mmes HENTZ, LE GAC, BERNARD, JOLLY, BICKEL, BROSSE, SCHNOERING, DOSDAT, CLEMENT, BOUSTER, SERET, TINTINGER, CANNATA, PARRAVANO, BERNS-COQUILLAT, MILLIERE, DURING, EYERMANN**

Représentés : **MM. KORBAR, ESTEVES DUARTE, ROUAULT, THOMAS, EXPOSTA et Mmes DI NARDO, JOSEPH**

Absents : **MM. RUSSO, PATRZEK et Mme ORSINI**

Absente excusée : **Mme MORIN**

En préambule, le compte-rendu de la réunion du 8 septembre 2009 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- accepte le remboursement de sinistre survenu le 31 décembre 2008 rue du Rossignol ;
- approuve les modifications statutaires adoptées par le Comité Syndical du SMITU lors de sa séance du 17 novembre 2008 ;
- autorise la Communauté de Communes de Cattenom et Environs à adhérer au Syndicat Mixte pour le transport et le traitement des déchets ménagers de Lorraine-Nord, SYDELON ;
- émet le souhaite d'être consulté lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) avec transformation en P.L.U. de la ville de Cattenom ;
- autorise le Maire à signer la convention relative à l'organisation des cours d'apprentissage de la langue luxembourgeoise ;

Par 23 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre,

- accorde le cautionnement de la Commune à ALPHA SANTE, pour le contrat de prêt passé avec le CREDIT FONCIER, pour un montant de 4 710 900 €, dans le cadre de la construction d'un EHPAD et autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant ;

Par 22 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre,

- accorde le cautionnement de la Commune à ALPHA SANTE, pour le contrat de prêt passé avec le CREDIT FONCIER, pour un montant de 500 000 €, dans le cadre de la construction de quatre foyers logements et autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant.

Aux questions posées par Monsieur MILLIERE, Monsieur le Maire répond :

- *Le lotisseur a été relancé à plusieurs reprises. En cas de non intervention rapide, les travaux seront réalisés sur demande de la Collectivité et la caution bancaire débloquée au profit de la Commune.*
- *La plaque commémorative «Mathias Loes» sera installée avant la fin octobre et ne donnera pas lieu à une nouvelle cérémonie officielle.*
- *Dans le cadre de la création d'une zone 30 dans le quartier Sainte-Barbe, une demande de subvention a été faite pour l'acquisition de coussins berlinois. Dans l'attente d'une réponse les panneaux de limitation de vitesse pourront être installés.*

POUR EXTRAIT CONFORME
Hettange-Grande, le 12 octobre 2009
André HENTZ
Maire

MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
57330

• Le bulletin municipal à votre domicile

Dans le cadre de sa politique en communication, la municipalité propose aux habitants de la commune qui le souhaitent de recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Pour cela, il vous suffit de nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante : **hg.animation@wanadoo.fr**

• Les élus à votre écoute

Chaque premier samedi du mois, une permanence d'élu(e)s est mise en place en mairie.
Un membre de la municipalité, accompagné de conseillers municipaux, vous accueille de 9h00 à 11h00 pour y recevoir vos remarques, suggestions et autres projets.

Prochaines permanences :

- **Monsieur le Maire André Hentz : samedi 7 novembre**
- **Monsieur Jean Le Gac,** Premier Adjoint au Maire **samedi 5 décembre**

Les dates et noms des autres élu(e)s vous seront communiqués par le bulletin municipal mois après mois.

• Nouvelles de la C.C.C.E.

La Communauté de Communes a validé la construction d'un giratoire sur la RD 15 à la hauteur de l'accès de la zone artisanale et de MATCH. La SARL «LA FORET», promoteur du supermarché, participera au financement de cet équipement qui sera réalisé sans délai pour permettre une ouverture rapide des magasins.

Une subvention exceptionnelle de 3 500 Euros a été attribuée à l'association «LE TIBURCE» pour l'organisation de la manifestation marquant le 70e anniversaire du début de la guerre 39/45.

La C.C.C.E. a attribué le marché d'entretien de l'éclairage public à l'entreprise Citéos avec l'option du remplacement systématique des ampoules, ce qui devrait se traduire par une consommation moindre d'énergie et un meilleur éclairement.

Le marché de travaux de voirie a été attribué à EUROVIA pour la rue des Jonquilles et les impasses des Tulipes, des Pâquerettes et du Val.

La Communauté de Communes subventionnera désormais les particuliers pour la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité minimale de 4m³ à hauteur de 30% du coût de l'installation, plafonnée à 1 000 Euros TTC. Cette aide s'ajoutera aux subventions existantes (énergie renouvelables, composteurs). Le prochain numéro du bulletin de la Communauté de Communes (C Comme ça) précisera les modalités pratiques. Il a également été décidé de l'application d'un coefficient de 1,3 sur l'assiette servant de base au calcul de la redevance assainissement lorsque le récupérateur d'eau de pluie sert à l'usage interne à l'habitation. Il est rappelé que la loi prévoit une déclaration en mairie préalable à toute installation y compris celles qui ne servent qu'à l'arrosage des jardins.

Le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer annuellement un soutien dans la limite de 6 000 Euros à un ou plusieurs projets portés par des jeunes du territoire, âgés de 16 à 25 ans. Le premier bénéficiaire est un habitant de Hettange-Grande qui participera au rallye «4L Trophy» qui a pour but d'offrir aux écoles marocaines des fournitures scolaires. Il conduira une 4L à l'effigie de la C.C.C.E.

La Communauté de Communes organisera deux conférences avec le CALM sur les économies de chauffage et l'énergie renouvelable lors de la semaine de l'énergie fin novembre. La première se déroulera le mardi 17 novembre, à 19 heures, au Centre Europa.

• Opération «Brioches de l'Amitié»

La traditionnelle opération «Brioches de l'Amitié», organisée au profit des handicapés, s'est déroulée le samedi 10 octobre sur le territoire de la Commune de Hettange-Grande-Soetrich.

Les membres du C.C.A.S. remercient vivement toutes les associations et les personnes bénévoles qui ont bien voulu y participer.

La générosité était au rendez-vous : 3.982,70 € ont été versés à l'A.P.E.I. de Thionville pour la réalisation d'un foyer d'hébergement pour les travailleurs handicapés de C.A.T. (budget 5 millions d'euros dont 500 000 € à la charge de l'A.P.E.I., l'équivalent de dix ans d'opération «Brioches de l'Amitié»).

• Marche nocturne du patrimoine

Cette année, la balade semi-nocturne, organisée par l'Office de Tourisme, Sculptur'L et la Ville, a amené quelques 120 personnes le long des berges de la Kiesel.

Promenade guidée par Jean LE GAC, agrémentée de petites histoires, d'anecdotes et de légendes qui ont fait l'histoire de Hettange-Grande, inséparable de celle du ruisseau qui la traverse.

Et pour récompenser les marcheurs «attentifs», un pot aux chandelles les attendait rue du Moulin.

A l'année prochaine donc pour… Surprise !

Calendrier des manifestations novembre

Dates	Organisateurs	Manifestations	Lieux
1er-22	Tennis-Club	6e Open du Crédit Mutuel	Tennis couvert
6-7-8	«Les Athabascans»	Concours de tir à l'arc	Hall Omnisports
8	«Pour un Enfant»	Bourse aux jouets	Salle Europa
11	Mairie	Dépôt de gerbes	Monument au Morts Salle Blondin
11	Handball-Club	Inter-Comité	Hall Omnisports Cosec
15	Vélo-Club	Loto	Salle Europa
18	Agorah	Conférence «Environnement et écologie sociale»	Foyer du Cosec 20h30
21	F.C. Hettange	Concours de belote	Club-House
22	«La Lyre» - A.S. Sœtrich	Sainte-Cécile	Salle Blondin
22	Ecole Michelet	Vide-grenier	Salle Europa
25	Agorah	Conférence «Histoire de l'Astronomie»	Foyer du Cosec 20h30
29	Sculptur'L	«Arts et Saveurs»	Salle Europa
28/29	Sapeurs-Pompiers	Sainte-Barbe	Salle Blondin

Etat civil

Naissances

04/09/2009 Margot MULLER
13/09/2009 Kiara SHARPLIN
20/09/2009 Olivia WEBER

Mariages

12/09/2009 Virginie VANALDERWELT et Michel SIKORA
12/09/2009 Fabienne HOSY et Dominique RODICQ

Décès

07/09/2009 Dimitrije BOROTIC
10/09/2009 Elise WAMSBACH veuve ETTINGER

ERRATUM. Une erreur s'est glissée dans un précédent bulletin municipal. En ce qui concerne l'adresse du site de l'Aéromodèle-Club Pégase, **il faut noter : Jnlsju.cabanova.fr**

Vendredi 13 novembre
20h30

CENTRE europa
ANIMATION CULTURE, VIE SOCIALE

Le « Donne-moi la-main» Tour

Les Frères Chrysanthème (Vosges)

Théâtre et chanson
Tout public dès 7 ans • Durée 60'

• Musique

Apôtres de la new liturgic music, ces troubadins parcourent les chemins de la vie afin d'offrir à leur public une véritable chute du Niagara de bonheur.

Yves, Jean-François et Jean-Claude vous émerveilleront par leurs chansons aux textes profonds et aux douces mélodies.

Un chef-d'œuvre d'humour noir de retour au Centre Europa. Avec l'un des comédiens du Trio Kazoo.

Le traditionnel banquet des Anciens Combattants de Hettange-Grande et Environs aura lieu mercredi 11 novembre 2009 à 12h30 Restaurant «Epices&Délices»

Réservations : M. ROSENFELDER Tél. 03 82 34 79 96 avant le 5 novembre

LE MAIRE DE HETTANGE-GRANDE

LE PRESIDENT DE LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie organisée par la Municipalité et la Section des Anciens Combattants,

à l'occasion du 91ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Le Maire de Hettange-Grande

Le Président de la Section des Anciens Combattants

MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE 57330

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS HETTANGE-GDE - SOETRICH & ENVIRONS

Le Président

PROGRAMME

11h00

Dépôt de gerbes
au Monument aux Morts
de Hettange-Grande
suivi du vin d'honneur
Salle Antoine-Blondin
à Sœtrich

• Pour une rentrée, c'est une rentrée !

Reprise sur les chapeaux de roues pour l'école VTT du Vélo-Club Hettange

Après une saison 2008/2009 à l'enseigne du dynamisme, avec une présence assidue de toutes les catégories jeunes, filles et garçons, sur les épreuves VTT en Lorraine de XC, trial et descente, pour tous, les séances d'entraînements vont bon train.

Bravo donc à tous ceux qui, pour cette reprise des entraînements, ont rejoint notre groupe.

En effet, de la part de tous, très grande régularité aux entraînements et bonne participation en compétition, ainsi qu'aux stages de sélection ou perfectionnement, sont les ingrédients qui ont apporté satisfaction à toute l'équipe d'encadrement durant cette saison.

C'est également la motivation et l'enthousiasme des enfants pour la pratique des différentes disciplines du VTT qui nous ont amené à demander et obtenir auprès de la Commune de Hettange Grande notre propre terrain de trial actuellement en construction tout près de notre salle. Nous profitons de cette occasion pour remercier la municipalité, ainsi que toutes les personnes nous aidant à finaliser ce projet.

Pour la précision, les entraînements VTT (XC, trial et descente) ont lieu pour tous les jeunes passionnés de notre sport, filles et garçons :

- à partir de 8 ans (en 2010) : chaque samedi (en période scolaire) de 14h00 à 16h30.
Rendez-vous à la Salle Polyvalente de Hettange-Grande.
- Pour les jeunes vététistes confirmés à partir de 12 ans : tous les jeudis à 18h00.
Rendez-vous 36, rue des Bosquets à Sœtrich - Hettange-Grande.
- Pour les adultes et jeunes confirmés à partir de 15 ans : tous les dimanches matins avec horaires et lieux de rendez-vous précisés chaque semaine sur www.vchettange.com

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Régine Tempier (Resp. Section VTT, VC Hettange) sur reginetempier@aol.com ou au 03 82 58 40 52 ou 06 81 34 86 10

site internet : www.vchettange.com

• Expression des Groupes d'Elus

Annoncée par le Président de la République il y a plusieurs mois,

la suppression de la taxe professionnelle risque de faire beaucoup de mécontents.

Pourquoi ? Parce que la loi de finances prévoit également la création d'un autre impôt : la CLA qui remplacera la taxe professionnelle mais qui ne tiendra compte que de la valeur locative des locaux. Ce qui signifie que les bénéficiaires de cette réforme seront les grandes entreprises, mais que rien ne changera pour les petits commerçants et professions libérales qui ne sont pas imposés sur leurs équipements.

Autres mécontents : les collectivités locales qui risquent d'avoir une perte importante de leurs ressources alors qu'on leur confie de plus en plus de compétences.

Le Gouvernement crée de nouveaux impôts (sur les énergies notamment) et en transfère d'autres aux collectivités locales pour rassurer les élus. Les derniers arbitrages n'ont pas encore été faits au moment où sont écrites ces lignes.

Une seule chose est sûre : les sommes que ne paieront plus les entreprises devront être supportées par les ménages si les collectivités ne souhaitent pas diminuer les services qu'ils rendent à la population.

André Hentz
pour le groupe majoritaire

«Ensemble pour Hettange» n'a pas souhaité s'exprimer dans ces colonnes.

Avez-vous eu vent du projet d'éoliennes à Hettange-Grande ?

Lors du Conseil Municipal du 8 septembre dernier, M. le Maire avait invité EDF à présenter un dossier sur les énergies renouvelables. C'était certainement pour nous préparer au projet d'implantation d'éoliennes à Hettange-Grande. Les ingénieurs d'EDF ont été honnêtes car selon eux :

- En Moselle, une éolienne ne fonctionne que 2300h/an, elles sont beaucoup plus efficaces sur le littoral.
- Une éolienne demande beaucoup de CO2 pour être mise en place (80 camions toupies de béton pour couler la base).
- Il faut totalement renouveler l'éolienne au bout de 20 ans.

Nous avions «eu vent» de ce projet, et avions donc posé la question à la fin du conseil. On y a appris qu'un industriel été «très intéressé pour implanter des éoliennes» à Hettange-Grande... Peut-être, mais **c'est plutôt aux Hettangeois de s'exprimer,** non ?

On y a également appris que M. le Maire s'est rendu avec une délégation visiter une de ces éoliennes et il nous a affirmé que cela ne faisait pas de bruit... Sait-il seulement qu'il est de notoriété publique que dans ce genre de démonstration, les industriels débraillent les hélices, pour qu'il n'y ait plus de bruit ?

Le projet est prêt, les plans existent, et la plus proche des éoliennes serait à moins d'un kilomètre des premières habitations, elle sera visible au dessus de l'ouvrage Immerhof !

La plupart des communes avoisinantes se sont déjà clairement déclarées contre cette implantation.

Alors pourquoi Hettange-Grande devrait s'entêter dans ce projet qui n'apportera rien que des nuisances ? Pourquoi ne pas commencer par quelques panneaux solaires et par améliorer l'isolation des bâtiments communaux et y réduire intelligemment la consommation électrique ?

Nous avons ouvert un forum ainsi qu'un sondage à ce sujet sur notre site internet :

http://www.agir57330.fr.

Exprimez-vous !

Vous pouvez également venir en parler avec vos élus de l'opposition lors de nos **permanences du samedi matin (de 10h00 à 11h00) au local CPAM/CCAS du Centre Europa.**

Jérôme Milliere

DERNIÈRE MINUTE

Attribution 2e Fleur

Suite au concours régional des villes et des villages fleuris, il a été attribué à notre commune la 2e Fleur pour :

- **la grande propreté de la ville**
- **la répartition agréable de fleurissement**
- **la démarche de développement durable engagée**

• Aider la Croix-Rouge

Banque alimentaire
Collecte nationale
Automne 2009

Pour soutenir les associations caritatives qui œuvrent au quotidien sur le terrain de la précarité, avec une demande sans cesse croissante de nourriture, **la Croix-Rouge et les bénévoles comptent à nouveau sur votre générosité lors de leur collecte nationale les 27 et 28 novembre prochains.**

Une collecte alimentaire est organisée dans plusieurs supermarchés de notre Commune. Les bénévoles viendront à votre rencontre.

Que donner pour aider ? Uniquement des denrées non périssables : huile, sucre, plats cuisinés, conserves viandes-poissons ou légumes, petits-pots pour bébé, lait maternisé 1er et 2ème âge, céréales, potages, compotes, fruits au sirop, café, thé et des produits plaisirs comme le chocolat, les biscuits, bonbons...

La nourriture est le premier besoin des hommes. Lorsqu'elle est partagée, elle est un bien qui les unit et redonne espoir à ceux qui sont démunis.

Planète attitude.

Les gestes écologiques au quotidien !

Les déchets.

Les incinérateurs rejettent dans l'atmosphère des particules toxiques (oxydes d'azote, dioxide de soufre, dioxines et furanes) qu'humains, animaux et plantes respirent ou avalent. Les décharges, quant à elles, polluent sols et cours d'eau, sans oublier les nuisances visuelles et olfactives. Brûler soi-même ses déchets (dans son jardin ou sa cheminée) émet jusqu'à 1 000 fois plus de dioxine qu'un incinérateur. C'est pourquoi il vaut mieux limiter sa consommation d'emballages et adopter le tri sélectif.

Evitez de jeter les huiles alimentaires usagées dans l'évier (vinaigrette, huile boîte de thon, ou de sardines, huile de friture, etc.).

Le saviez-vous ?

Le verre peut être recyclé indéfiniment, sans pour autant perdre ses qualités d'origine. Triez pots, bouteilles et bocaux, mais jetez vaisselle, terre cuite, miroirs, vitres, ampoules électriques et porcelaine avec les autres déchets non recyclables.

• «Pour un enfant»

Comme expliqué dans nos colonnes du bulletin municipal (novembre 2008), l'association «Pour un enfant», dont la mission vise à soutenir les enfants les plus pauvres grâce au financement de micro-projet, collabore étroitement avec les membres de l'association «M.A. Solidarités Burkina» dans le cadre de programmes de développement communautaire au Burkina.

L'association refuse toute approche visant l'assistanat des familles. La réussite de nos programmes trouve son origine dans des initiatives locales adaptées aux situations des communautés. Chaque programme constitue la réponse d'une communauté à ses besoins et leur permet une totale implication. Ces programmes doivent contribuer à assurer son autonomie et son autosuffisance. Notre règle fondamentale est de respecter le mode de vie de l'enfant, sa culture et ses coutumes communautaires, d'agir dans son cadre naturel de vie.

Depuis 2001, une école maternelle près de Djakarta en Inde a été créée. L'association avait durant sept ans parrainé 4 enfants dans les pays en voie de développement, a acheté un âne, une charrette, une charrue, une presse à noix de carité, 15 ruches + le matériel pédagogique pour initier les enfants, des nutriments et des compléments alimentaires pour tous les élèves (3500). Ces dernières années, les gains récoltés ont permis l'achat de petit mil, de riz, de haricots et de l'huile (suite à des inondations, la seule récolte a été perdue dans les inondations de juillet et août).

Les gains collectés proviennent pour la majeure partie de spritz et des confitures vendus au marché de Hettange-Grande, à la Bourse aux Jouets et aux Objets de Noël, à la galerie du Champion, au Parlement, aux Commissions Européennes, à la Cour de Justice, et des quelques dons reçus de personnes touchées par la pauvreté des Burkinabés.

Toutes ces réalisations n'auraient pu avoir lieu sans l'aide des bénévoles qui ont contribué à réaliser nos délicieuses confitures et spritz faits maison, sans l'aide de certains commerçants et bien sûr sans vous, car l'association ne peut trouver son existence que grâce à vos dons et votre contribution financière.

Donc un grand merci !

Venez nous rencontrer à la prochaine

Bourse aux Jouets et aux Objets de Noël

Dimanche 8 novembre de 10h00 à 18h00 au Centre Europa

Entrée gratuite

BUVETTE - PETITE RESTAURATION

Afin de prévoir l'organisation de la Bourse aux Jouets et aux Objets de Noël, toutes les personnes qui voudrons donner un coup de main ponctuel ainsi que celles qui voudrons réserver une table (5 € la table) sont priées de téléphoner avant le 1er novembre,

au 03 82 53 95 38
ou 03 82 53 49 15

Toutes nos confitures sont en vente à la boulangerie Limacher

Prochaine vente :
mercredi 2 décembre
de 8h00 à 12h00
Place du marché, Hettange-Grande

Site internet de l'association M.A Solidarité Burkina : **burkina-mas.fr**

Vive les mariés !

La Ville de Hettange-Grande partage depuis de nombreuses années le bonheur des couples fêtant leurs Noces d'Or (50 ans de mariage) et leurs Noces de Diamant (60 ans de mariage).
La Municipalité invite toutes les personnes concernées
(il faut résider à Hettange-Grande et s'être marié en 1950 et 1960, quel que soit le lieu de mariage)
à se faire connaître auprès des services de la Mairie - C.C.A.S - Tél. 03 82 54 35 61

Noces d'Or - Noces de Diamant

Coupon-réponse à renvoyer à la Mairie de Hettange-Grande
C.C.A.S - Place de la Mairie - B.P. 29 - 57330 HETTANGE-GRANDE

Nom, prénom (M. et Mme) : _____

Adresse : N° _____ Rue _____

Code Postal : _____ Ville _____

Se sont mariés le _____ / _____ / _____ / à _____

Hettange-Grande, le _____ Signature :

Ce coupon doit obligatoirement être accompagné d'une copie de l'acte de mariage ou du livret de famille.

Union des Invalides Anciens Combattants & Victimes de Guerre d'Alsace-Lorraine

La prochaine permanence de l'U.I.A.C.A.L. (section locale de Hettange-Grande-Sœtrich & Environs) aura lieu le dimanche **15 novembre 2009, de 9h30 à 10h30,** au local, place de la Mairie.

Pour tous renseignements :
Président : Joseph OESTREICHER - 03.82.53.66.14
Secrétaire : Gérard ROSENFELDER - 03.82.34.79.96

Coups de pouce services

Si vous êtes en difficultés passagères (RSA, ASS, CHÔMAGE)
COUPS DE POUCE SERVICES
peut vous procurer quelques heures ou quelques jours de travail.

Besoin d'un coup de main pour quelques heures ou quelques jours de travail, COUP DE POUCE SERVICES peut vous aider :
entretien de jardin, travaux ménagers, rangement, manutention, nettoyages pierres tombales, garde d'enfants, aides aux personnes (administratives et aides multiples, courses)

Mail : www.coups-de-pouce-services.fr - Tél. 06.80.50.60.31

PETITS TRAVAUX
Serrurerie - Plomberie - Maçonnerie
Peinture - Jardinage - Extérieurs

René KURDZIEL
7, impasse de l'Economat - 57330 HETTANGE-GRANDE
Tél./Fax 03.82.52.65.41 - Portable : 06.80.50.60.31
E-mail : rkurdziel@wanadoo.fr

A l'occasion du 70e anniversaire de la déclaration de guerre 1939-1945, un DVD d'une durée de 1h15, réalisé par un groupe de bénévoles, retrace l'Histoire de la Ligne Maginot.

DVD
«La Ligne Maginot à Hettange-Grande»
contée par Christian Marin
Durée : 1h15 - Prix : 15 €

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Nombre de DVD : _____
(Chèque libellé à l'ordre du Tiburce)

A retourner à l'Association «Le Tiburce» - 5, rue des Sorbiers 57330 Hettange-Grande

Bande annonce du film sur internet : www.youtube.com/watch?v=gU2Kjt-XUTk

Crédit photos : Mairie de Hettange-Grande - AF&V - Centre Europa - Vélo-Club - «Pour un Enfant»
Création&Impression : Mot-à-Mot / Roger Fattore - F-57330 Hettange-Grande - 03.82.53.99.04